

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du groupe de travail
chargé de l'élaboration de l'épreuve externe commune
octroyant le Certificat d'Etudes de Base au terme de
l'enseignement primaire pour les années scolaires 2023-
2024 et 2024-2025**

A.Gt. 13-07-2023

M.B. 10-01-2024

**Ce texte est abrogé par l'AGCF du 13 juin 2025 et entre en vigueur
le 25 août 2025**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 02 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire, notamment le titre III ;

Considérant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 avril 2017 fixant les modalités de détachement des enseignants qui participent aux groupes de travail chargés des épreuves externes certificatives visés aux articles 22, 36/4 et 36/12 du décret du 02 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au Certificat d'Etudes de Base au terme de l'enseignement primaire ;

Considérant les propositions de l'Administrateur général f.f. de l'Enseignement et des organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs et de Wallonie-Bruxelles Enseignement ;

Sur proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'épreuve externe commune pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 est composé de :

1. six membres du Service général de l'Inspection en charge du niveau primaire ordinaire :
 - Charlotte ACHENNE ;
 - Nathalie BOUILLOT ;
 - Eric GONDRY ;
 - Laurent HANNECART ;
 - Nathalie LECOMTE ;
 - Jean-Luc ROLAND ;

2. six instituteurs assurant tout ou partie de leur charge en 5e ou 6e primaire :
 - a) de l'enseignement organisé par la Communauté française :
 - Laure LIGOT ;
 - b) de l'enseignement officiel subventionné :
 - Benoît POCHE ;
 - Valérie RADOUX ;
 - Jefferson YANS ;
 - c) de l'enseignement libre subventionné :
 - Béatrice ANTOINE ;
 - Isabelle MATHIEU-DAUDE ;
3. six membres issus de :
 - a) la cellule de soutien et d'accompagnement de l'enseignement officiel subventionné :
 - Grégory DE JONGHE
 - Véronique HUBLAU
 - Laurent JADIN ;
 - b) une cellule de soutien et d'accompagnement de l'enseignement libre subventionné :
 - Sébastien DUHAYON ;
 - Catherine HUBINON ;
 - c) la cellule de soutien et d'accompagnement de l'enseignement organisé par la Communauté française :
 - Géraldine VAN HERREWEGHE.

Article 2. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2021 portant désignation des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration de l'épreuve externe commune octroyant le Certificat d'Etudes de Base au terme de l'enseignement primaire pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 est abrogé.

Article 3. - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 juillet 2023.

Le Ministre-Président,
P.-Y. JEHOLET
La Ministre de l'Education,
C. DESIR